

## CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 04/11/2025

### DELIBERATION n° CEVE – 2025 – 45 – IEJ - 003

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes de l'Ecole de Droit de Toulouse (Institut d'Études Judiciaires)*

**Vu** le code de l'éducation,

**Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

**Vu** les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

**Vu** la charte des examens en vigueur,

**Vu** la délibération n°CEVE-2025-13-DEVE-001 du CEVE du 25 mars 2025 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

**Vu** l'avis du Conseil exécutif de l'École de Droit de Toulouse en date du 24 juin 2025,

**Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :**

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de l'École de Droit de Toulouse (Institut d'Études Judiciaires) pour 2025-2026 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études  
et de la vie étudiante,**



**Hugues KENFACK**

**ANNEXE :**

**Formations 2025-2026**

MCC-PREPA-CRFPA-2025-2026\_V2

Type Diplôme : Préparation		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	<b>Préparation à l'examen national d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (cours uniquement en distanciel )</b>	
Session	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Non applicable		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
les stages facultatifs sont autorisés		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Non applicable		
Cours dispensés intégralement à distance avec des classes virtuelles et des supports écrits. Des examens blancs peuvent avoir lieu sur place.		
Seconde chance		
Non applicable		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Non applicable		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
Non applicable		
Note éliminatoire		
Non applicable		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
<a href="#">Art. 1613-2 du Code de l'éducation</a>		

Préparation		Préparation à l'examen national d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA)									
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Cours intégralement en distanciel								
			Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	
UE	ANNUEL	MAT Anglais	1,5	48,5				Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Bibliographies	24					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Conférences	10					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Culture judiciaire	15					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Culture juridique	10					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Droit administratif	30					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Droit civil	30					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Droit des affaires	30					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Droit du travail	30					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Droit fiscal	30					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Droit international et européen	30					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Droit penal	30					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Entrainement au Grand Oral		252				Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Histoire des institutions et de la justice	15					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Libertés et droits fondamentaux	42					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Note de synthèse	18					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Obligations	30					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Procédure administrative et contentieuse	30					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Procédure civile	30					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	MAT Procédure pénale	30					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	Stage (facultatif)									

